

ADEPA informe et mobilise les membres de l'Association des communicants en pêche des radios communautaires et généralistes (ACPRCG) sur la transparence dans la gouvernance des pêches et la gestion des petits pélagiques au Sénégal.

Cette activité est organisée par L'ADEPA du 17 au 18 juin 2021, à l'Hôtel Croissant Magique de Thiès, dans le cadre de son plan d'action "plaidoyer pour la transparence dans la gestion des petits pélagiques", appuyé par le PRCM (Projet MAVA).



34 professionnels des médias ont été renforcés sur le secteur des pêches et de l'aquaculture (enjeux, défis, cadre institutionnel, politique, légal et réglementaire avec un accent particulier sur les conditions d'accès aux ressources halieutiques et notamment les licences de pêche, le permis de pêche artisanale, les affrètements, les accords de pêche, et), les ressources halieutiques en général et les petits pélagiques en particulier et leur état d'exploitation et les mesures de gestion, la communication et le plaidoyer, l'aquaculture (situation, perception de son état d'avancement, de ses contraintes et pistes d'amélioration).



Les zones de non-transparence dans la gouvernance des pêches ont été passés en revue. Des recommandations fortes ont été produites pour consolider la contribution de la coalition nationale de plaidoyer au prochain conseil présidentiel sur la pêche. Les professionnels des médias, à l'issue de l'atelier sont mieux outillés pour améliorer leur accompagnement dans le processus de plaidoyer pour la transparence dans la gestion de petits pélagiques. Ils reconnaissent qu'ils sont mieux préparés à exercer leurs missions face à leurs futurs interlocuteurs dans le domaine des pêches et de l'aquaculture. Connaissant mieux les enjeux et les défis du secteur halieutique et comprenant mieux les situations qui agissent le secteur, ils poseront sans doute des questions pertinentes et objectives à leurs futurs interlocuteurs. Ils sont ainsi préparés à mieux agiter les questions préoccupantes du secteur halieutique.